

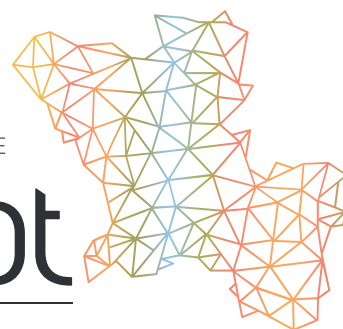


Le Scot, un projet à construire

SCHÉMA
DE COHÉRENCE
TERRITORIALE

scot

SUD LOIRE



Une démarche de prospective
pour imaginer demain

Sommaire

Introduction	3
--------------	---

Les grandes phases de la démarche de prospective / la méthode 4

Quand et avec qui ?	4
Les différentes étapes	4
La préparation	5
Les grands défis du territoire à l'horizon 2041	6
Elaborer des propositions de stratégies	7

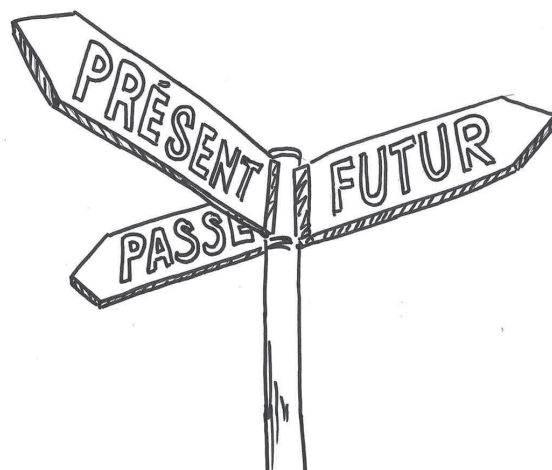
Les résultats de la démarche de prospective du Scot 9

Famille 1 : Un réseau de petites centralités...	12
Famille 2 : L'avènement de la verticalité...	14
Famille 3 : Des regroupements de communes et un modèle du partage...	15

Annexes 16

Lexique	16
La liste des participants de la Commission concertation territoriale	16

Introduction



© epures

Le territoire du Scot Sud Loire couvre 198 communes depuis fin 2017.

La révision a été lancée par délibération le 29 mars 2018.

La phase diagnostic a permis de mettre en évidence les caractéristiques du territoire et de dégager de grands enjeux. Ces éléments ont été partagés lors de réunions entre élus et les différents partenaires associés.

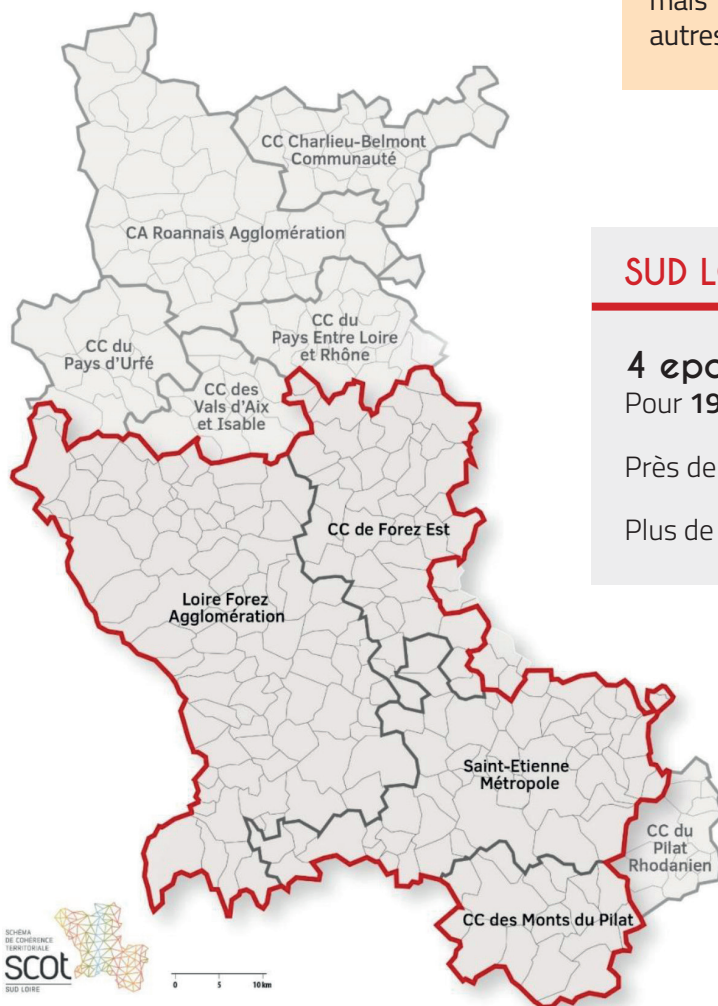
A l'entame du travail d'élaboration du Projet d'Aménagement Stratégique (PAS), le syndicat mixte a conduit une démarche de prospective afin d'enclencher une dynamique politique.



C'EST QUOI UNE DÉMARCHE DE PROSPECTIVE ?

La prospective porte sur l'étude des évolutions à venir, les tendances, les ruptures, les signaux faibles. Elle cherche à dire ce qui pourrait vraisemblablement advenir- les futurs possibles, probables, plausibles - compte tenu de notre connaissance imparfaite du présent.

La prospective dessine à grands traits des images du futur - qu'on appelle parfois « scénarios » - dont on sait qu'aucune ne se réalisera entièrement, mais seulement des bribes des unes et des autres : le futur se niche dans les interstices.



© epures

SCHEMA
DE COHERENCE
TERITORIALE
scot
SUD LOIRE

SUD LOIRE EN CHIFFRES

4 epci

Pour **198** communes

Près de **600 000** habitants

Plus de **220 000** emplois

Les grandes phases de la démarche de prospective / la méthode

Quand et avec qui ?

La méthode mise en œuvre a été conduite de juin à novembre 2021.

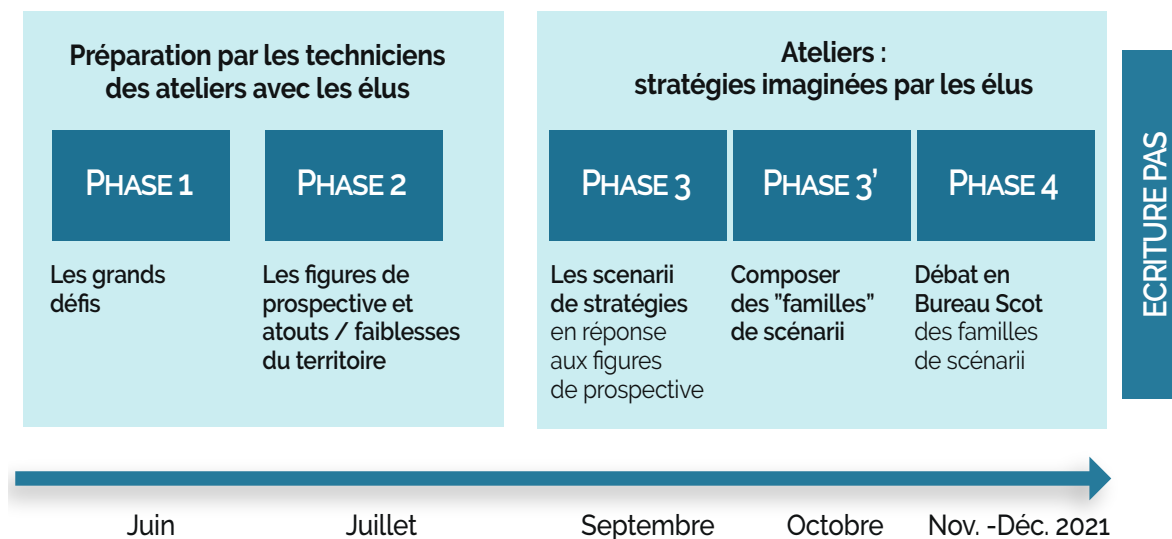
LES PARTICIPANTS ET CONTRIBUTEURS ÉTAIENT :

- Des techniciens : des collectivités, des personnes publiques associées, du Syndicat Mixte du Scot Sud Loire, de l'Agence d'urbanisme et du Bureau d'études EAU (Evaluation environnementale), notamment pour la partie de préparation.
- Des élus pour la conception des stratégies face aux possibles évolutions du territoire.
- La « facilitatrice graphique » Lou Herrmann de L'Ecole Urbaine de Lyon a, par ses dessins, accompagné et facilité les échanges entre les partenaires lors des différentes phases de la démarche. Ces dessins sont largement repris dans cette présente publication.



© syndicat mixte du Scot Sud Loire

Les différentes étapes :



figures de prospective = combinaison de grands défis

La démarche de prospective s'est articulée autour de deux grandes étapes :

- La première est dite de « préparation », sous forme de réunions de travail entre techniciens du Scot, des EPCI, des personnes publiques associées et d'épures.
- La seconde, plus politique, organisée sous forme d'ateliers entre élus de la commission "concertation territoriale" du Syndicat Mixte du Scot Sud Loire pour élaborer des idées de **stratégies**.

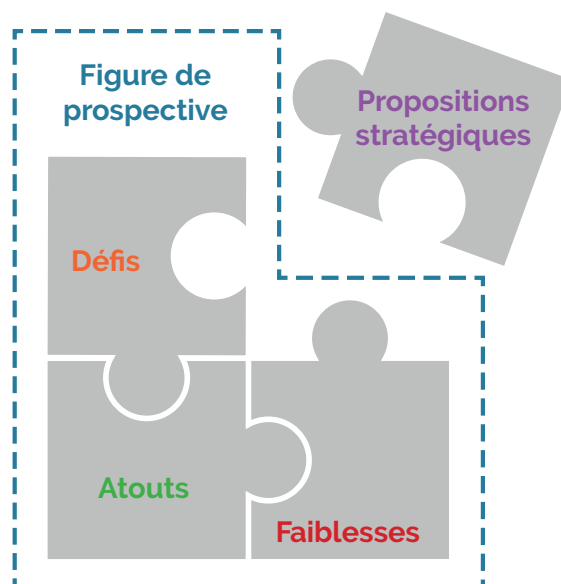


La préparation

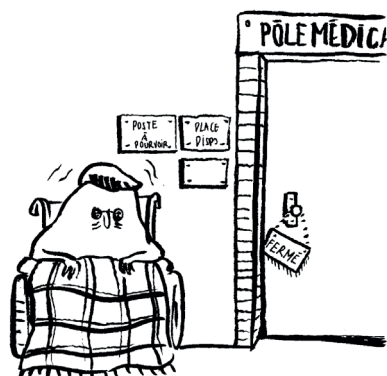
La préparation (phase 1 et phase 2) des éléments nécessaires aux ateliers de discussions entre élus a consisté à identifier les « grands défis » auxquels pourrait être confronté le territoire dans les années à venir. Ces défis ont ensuite été associés à des atouts et faiblesses issus du diagnostic, qui ont permis de définir des « figures de prospective ».



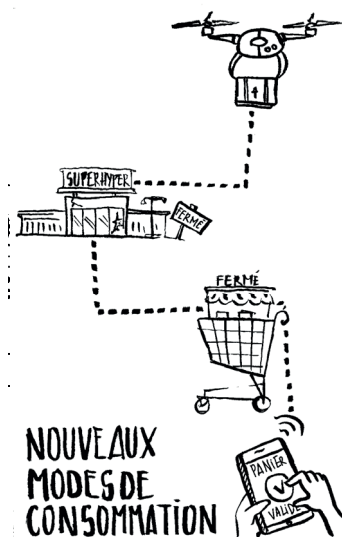
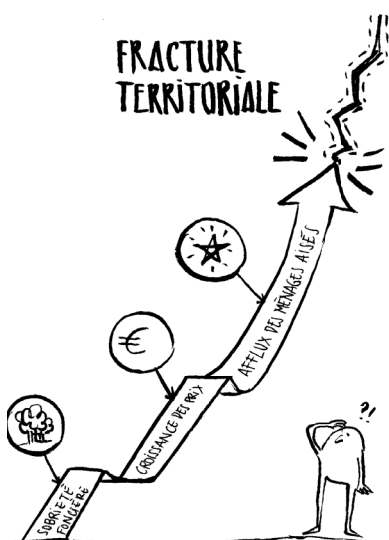
SCENARIO



Les grands défis du territoire à l'horizon 2041



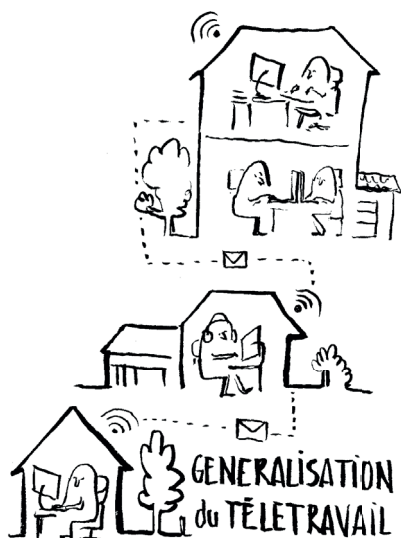
**VIEILLISSEMENT :
PRÉCARITÉ & ACCÈS
AUX SOINS.**



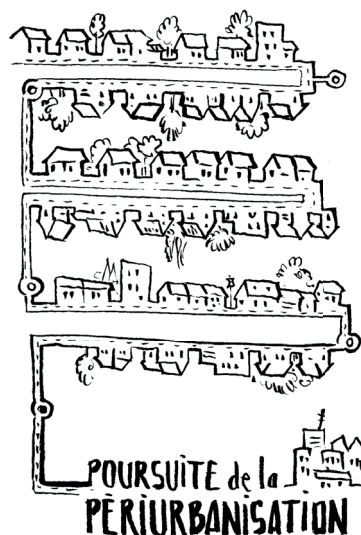
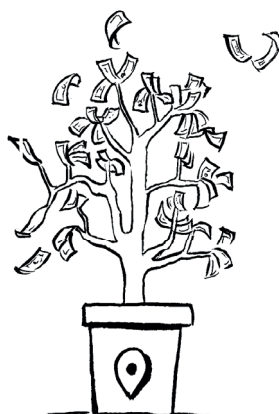
SOL



BAISSE des FINANCES
LOCALES



MUTATION du MODÈLE
ECONOMIQUE

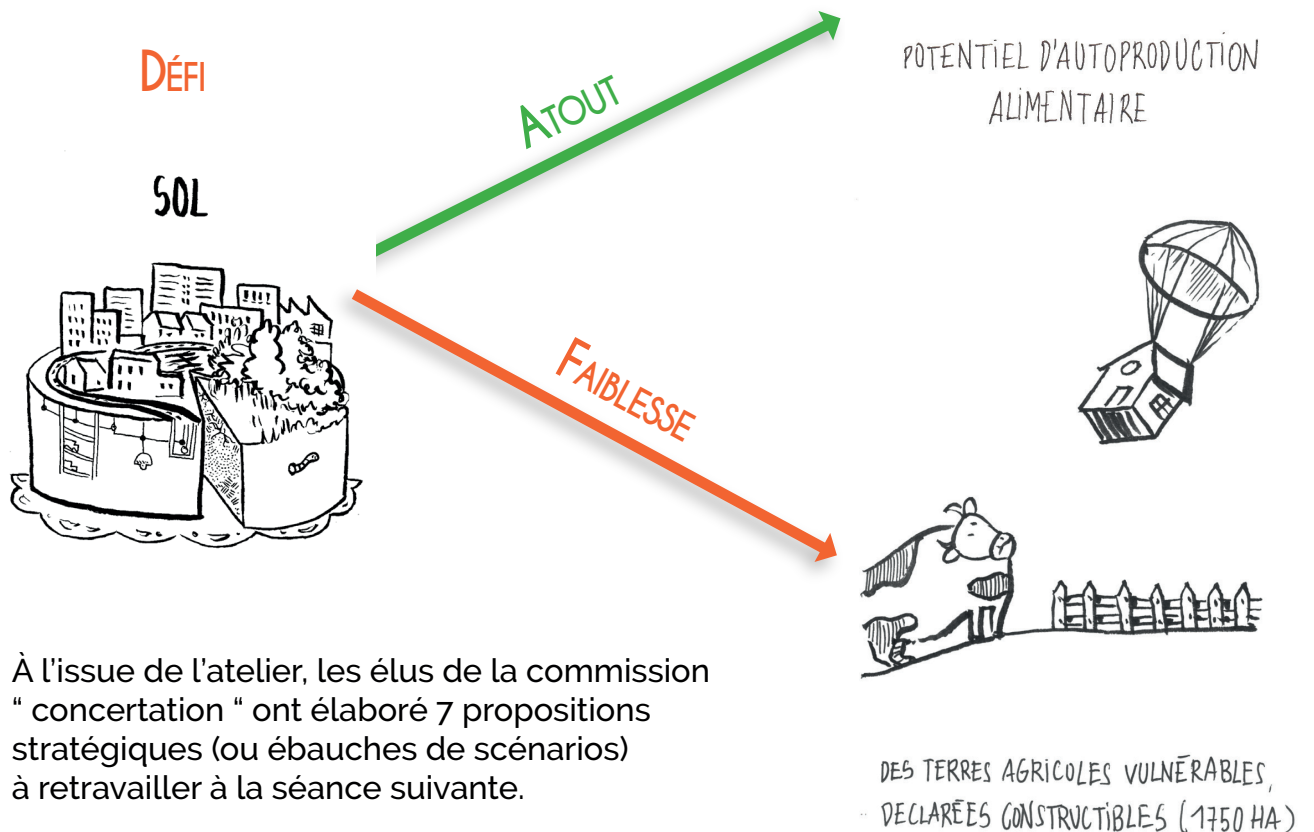


Elaborer des propositions de stratégies

Pour enclencher la dynamique d'échanges politiques, deux ateliers ont réuni des élus de la « commission concertation territoriale du Syndicat Mixte du Scot Sud Loire », composée de représentants des quatre secteurs géographiques du territoire.

► Au premier atelier, les figures de prospective ont été examinées et ont conduit à **des actions et / ou des stratégies pour y répondre.**

L'objectif du premier atelier était de répondre aux grands défis du territoire survenant à l'horizon 2041, en tenant compte des faiblesses du territoire et en tirant parti de ses atouts.



► **Au second atelier**, les élus de cette même commission ont présenté leurs propositions et en ont débattu suivant une méthode recherchant les avantages et inconvénients de chaque proposition. Pour cela, ils adoptaient trois "regards type" sur les scénarios proposés :

- Posture créative :

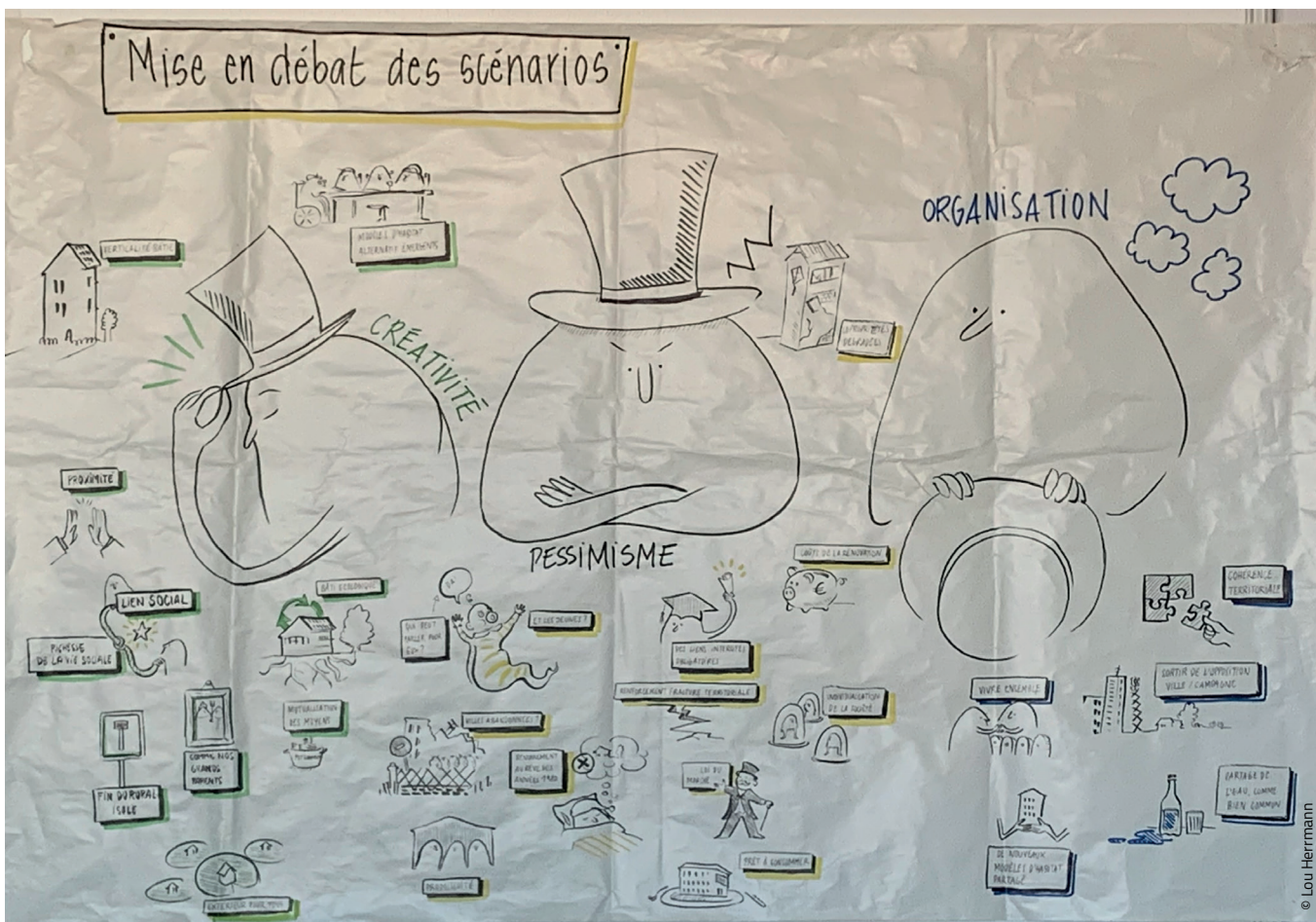
- Imaginer les effets bénéfiques du scénario à l'horizon 2041

- Posture pessimiste :

- Attirer l'attention sur les effets négatifs du scénario à l'horizon 2041

- Posture organisationnelle

- Identifier les idées communes aux différents scénarios



Les résultats de la démarche de prospective du Scot

PHASE DE DÉBAT EN BUREAU ET PRÉSENTATION EN COMITÉ SYNDICAL

Un travail technique de retranscription de ces échanges et des principales idées qui se sont exprimées a permis de proposer trois familles de scénarios. Elles ont été présentées, ainsi que les "idées partagées" par les participants au Bureau du Syndicat Mixte du Scot Sud Loire en novembre 2021.

LES PRINCIPALES IDÉES PARTAGÉES

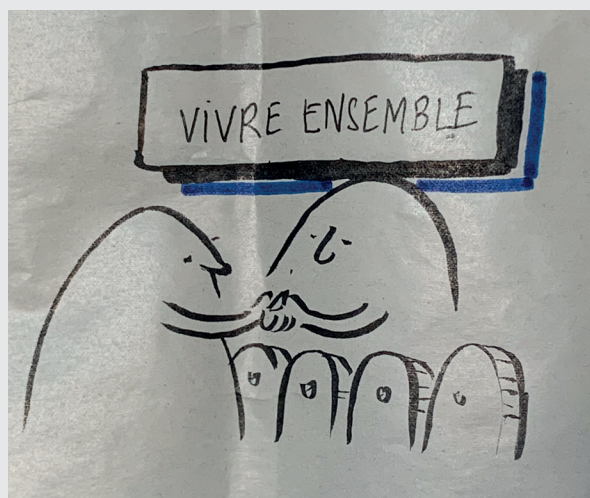
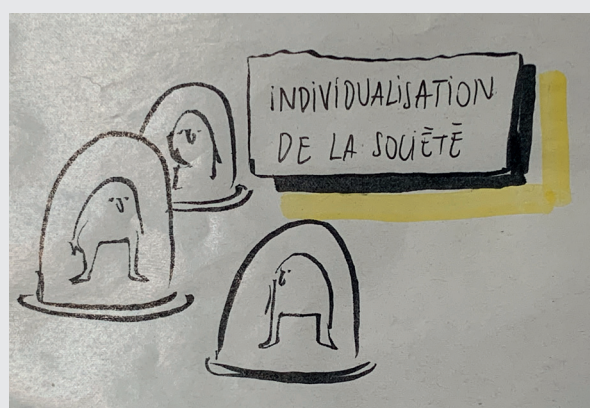
➔ **Le vivre ensemble apparaît comme une valeur à préserver et développer.**

Des préoccupations :

- Une crainte de la fracture sociale
- Constat d'une montée de l'individualisme

Des réponses proposées :

- Volonté de renforcer le lien social à travers de nouveaux modes d'habiter, plus partagés, plus intergénérationnels
- Remettre l'expérimentation au cœur du projet urbain



© Lou Hermann



© epires

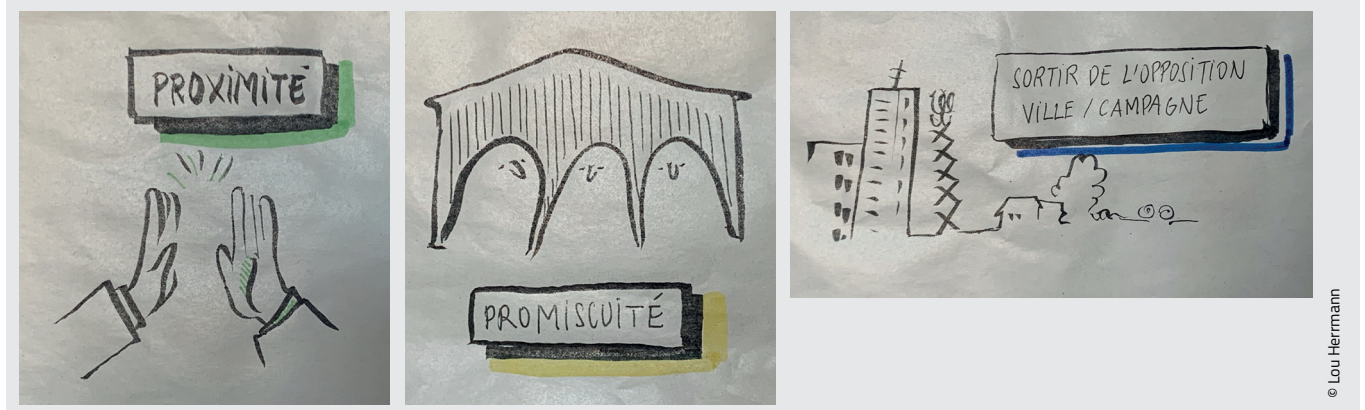
→ **La proximité, une réalité en mutation mais que tous souhaitent favoriser / promouvoir**

Des préoccupations :

- Allongement des trajets domicile-travail et éloignement des services et des équipements
- Certains territoires isolés

Des réponses proposées :

- Développer un réseau de proximité (commerces, économie, équipements...)
- Développer des micro-zones artisanales
- Développer les transports en commun et les mobilités actives, travailler à l'amélioration du service ferroviaire



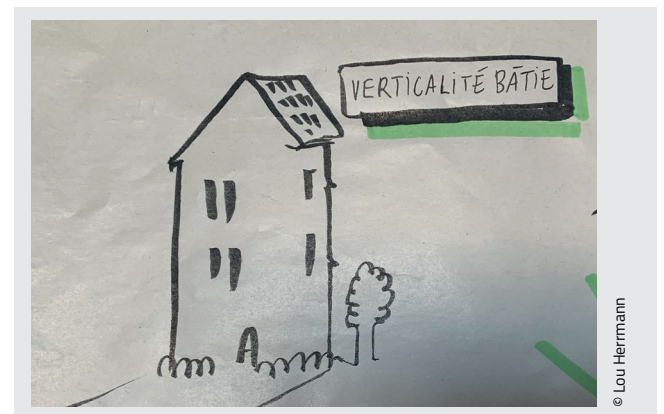
→ **La qualité urbaine désignée comme incontournable pour répondre aux exigences de sobriété foncière, à la nécessaire revitalisation des centres bourgs et centres-villes.**

Des préoccupations :

- Inquiétude d'une densification trop verticale
- Perte du caractère villageois

Des réponses proposées :

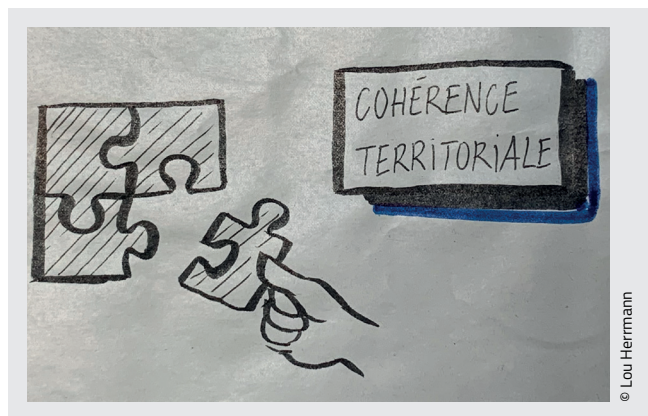
- Volonté de densifier en maîtrisant la qualité des projets urbains (hauteur mais travail sur architecture, les extérieurs...)
- Proposer des produits variés et adaptés à la population, meilleure prise en compte des parcours résidentiels



→ **La mise en commun fait consensus pour faire face à la baisse des moyens des collectivités.**

Des préoccupations :

- Nécessité d'une cohérence territoriale afin de mieux répondre aux besoins des habitants.



Des réponses proposées :

- Sortir d'une opposition ville-campagne
- La mise en commun et le partage des compétences (équipements, moyens...)



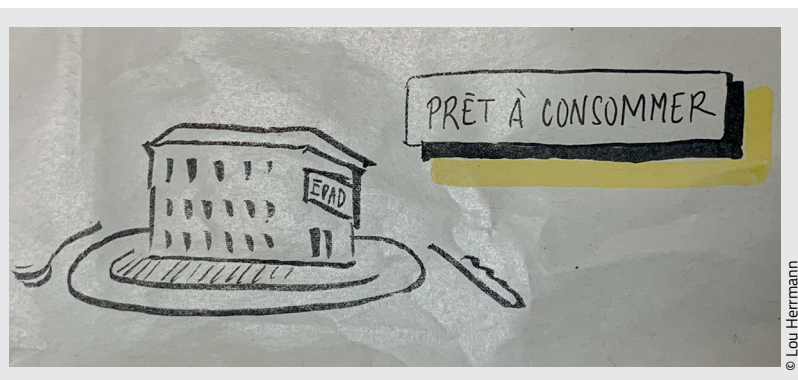
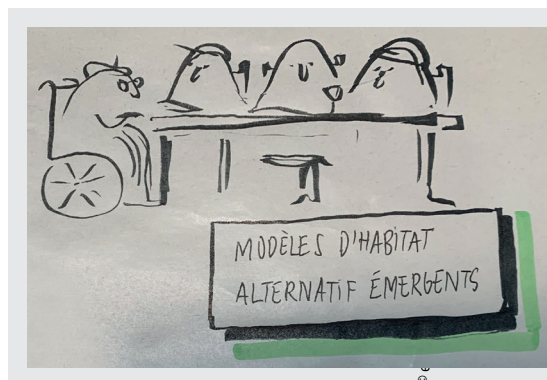
→ **Intégrer au projet le vieillissement annoncé de la population tout en construisant l'avenir des plus jeunes.**

Des préoccupations :

- Impact du vieillissement sur la démographie et sur les modes d'habiter
- Comment prendre en compte les besoins des jeunes sans vouloir leur imposer notre mode de vie ?

Des réponses proposées :

- Penser le vieillissement autrement qu'en EHPAD
- Quelle vie sur place, en ville ou dans les villages, pour les plus jeunes et les plus âgés ?



LES 3 FAMILLES DE SCÉNARIOS

A l'issue de la phase précédente, **3 familles de scénarios contrastés, ont été constituées à partir :**

- Des propos politiques priorités par un vote en fin de séance sur les différentes visions élaborées
- D'une double entrée issue des deux postures investies pendant la séance « OPTIMISME - CREATVITE : futur souhaitable » et « PESSIMISME - Futur non souhaitable »

Chacune des familles de scénarios a fait l'objet d'une approche d'évaluation environnementale.



C'EST QUOI UNE ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE ?

L'évaluation environnementale accompagne l'élaboration du Scot à chacune de ses étapes, dans un objectif d'amélioration constante du projet. Il s'agit de prendre en compte les impacts sur l'environnement des choix opérés et, pour chacun, de chercher des solutions pour les éviter, les réduire, les compenser.



C'EST QUOI CES "FAMILLES DE SCÉNARIOS" ?

Les familles de scénarios présentées ici, ne sont pas à considérer comme des choix à adopter ou repousser. Elles ne visent pas non plus à répondre à tous les défis identifiés précédemment.

Mais elles sont fidèles aux idées échangées entre élus dans les ateliers, sans rechercher à étendre leur application à tout le territoire.

Elles se veulent source d'un débat renouvelé, qui reste à poursuivre et enrichir dans le cadre de l'élaboration du projet de Scot.

FAMILLE 1 : UN RÉSEAU DE PETITES CENTRALITÉS...

...qui sonne la fin du rural isolé en 2041

Conséquence d'une politique d'aménagement prônant la concentration des moyens sur la rénovation des centralités, des centres bourgs et centres-villes dynamiques structurent le territoire du Scot en 2041.

Les efforts coordonnés sur le foncier, l'habitat, le commerce, les équipements et services et la mobilité ont transformé ces espaces autrefois en perte de vitesse, attirant de nouveaux arrivants. Ces derniers ont contribué au renouveau de la vie associative et culturelle des communes rurales. On assiste également à une vague de réouverture de commerces vacants par de jeunes repreneurs, qui développent les circuits courts.

A ce réseau de petites centralités se superpose un maillage de petites zones d'activités de proximité. Ainsi, on peut accéder en vélo ou à pied à son travail comme aux grands équipements, dont la desserte est facilitée.

...inadapté à la réalité des bassins de vie en 2041

Une partie de la population, parmi les plus jeunes, aspire à étendre ses espaces vécus et ses champs d'action au-delà des micro-bassins de vie imposés que sont devenus les villages ruraux. Ils réclament notamment davantage de liens inter-cités, des facilités pour travailler, étudier ou mener des activités dans des villes situées à distance.

A défaut de voir leur désir se concrétiser, certains déménagent en Haute-Loire, dont le modèle d'aménagement est établi sur une définition plus large du bassin de vie. Le territoire du Scot Sud Loire pâtit de ce manque de cohérence interterritoriale. Devant une résurgence de la vacance résidentielle et commerciale, des voix s'élèvent pour dénoncer l'échec d'une « politique de reproduction des villes à la campagne ».

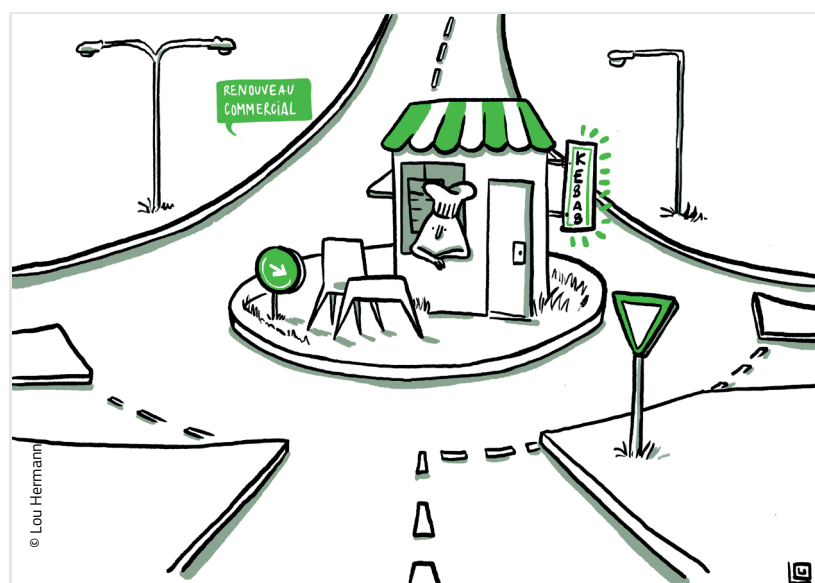
Par ailleurs, l'entente est parfois fragile entre les habitants de longue date et les nouveaux arrivants aux profils majoritairement urbains, du fait d'habitudes et de modes de vie qui peinent à s'accorder. Ces situations donnent parfois lieu à des frictions qui écornent l'idéal de vivre ensemble.

EVALUATION ENVIRONNEMENTALE DE LA FAMILLE 1

Incidences positives principales liées à la rénovation des centres, la diminution de la vacance, des modes de déplacements alternatifs et le développement de circuits courts : Eau, GES, Energie, Sols, Biodiversité, Risques.

Des fragilités avec le maillage des petites centralités plus important et l'extension des espaces vécus : GES, risques technologiques.

Des incidences plus négatives avec le vieillissement du territoire et la résurgence à terme de la vacance résidentielle et commerciale : santé, GES.



FAMILLE 2 : L'AVÈNEMENT DE LA VERTICALITÉ...

...pour plus de qualité de vie et de vivre ensemble

Les coûts croissants de la mobilité, la mise en œuvre des transitions environnementales et les différentes lois sur la sobriété foncière ont accéléré la densification des villes et villages. Pour répondre à ces enjeux tout en préservant le bien vivre, les collectivités ont fait le choix de la « verticalité qualitative » en proposant de nouvelles façons d'habiter.

L'habitat urbain sur le territoire du Scot en 2041 a pris de la hauteur. On y voit partout de beaux immeubles construits avec des matériaux locaux et biosourcés (chanvre, bois...), atteignant en moyenne le R+3. Les logements qu'ils abritent offrent un haut niveau de performance énergétique et de confort été comme hiver. La densification opérée a également permis d'aménager en regard de ces immeubles des espaces verts spacieux dont profitent les habitants, et qui sont aussi des supports de biodiversité. Cette organisation verticale offre ainsi de véritables unités de vie qui renforcent le lien social, avec un bilan de l'artificialisation des sols vertueux.

Les sols naturels et agricoles préservés ont en effet permis de conserver des fonctions écologiques qui assurent au territoire du Scot une meilleure adaptation et une meilleure résilience face aux événements climatiques qui se sont intensifiés depuis 20 ans sur le département, tels que les inondations et les sécheresses. Cet impact positif sur l'environnement et la santé des habitants est également renforcé par le succès de la politique volontariste menée depuis 20 ans pour faire revivre le train. Celle-ci a, en effet, abouti à un fonctionnement optimisé de l'étoile ferroviaire, grâce à la réhabilitation d'une partie des infrastructures et l'adaptation fine des horaires aux besoins.

...un terrain favorable à la fracture sociale

Certains projets de déconstruction - reconstruction d'immeubles et d'espaces publics de qualité se heurtent à la réalité du marché détendu en centres bourgs et centres-villes. Les groupes privés telles que les copropriétés, n'ont pas les moyens de ce saut qualitatif. En l'absence de fonds permettant d'essayer les déficits de telles opérations, des friches et autres secteurs dégradés se maintiennent.

La fracture sociale se creuse entre la population de ces quartiers, qui vit un sentiment de relégation tandis que seule une population aisée accède au confort des beaux immeubles. Certains projets de construction en hauteur voient le jour, mais sans la qualité escomptée. L'idéal de vivre ensemble du projet y est mis à mal par la promiscuité imposée et le manque de services associés : certains dénoncent un « retour des barres d'immeubles ».

VERTICALITÉ
QUALITATIVE



MANŒVRE LE
SAUT DE LA
QUALITÉ ...



© Lou Herrmann

EVALUATION ENVIRONNEMENTALE DE LA FAMILLE 2

Famille fortement axée sur la protection de l'environnement de manière transversale et directe : consommation d'espace et ses conséquences sur l'ensemble des thématiques, volet Energie Climat assez développé, transports collectifs, dynamique écologique globale et urbaine, santé ...

Point d'attention sur les friches non valorisées et la santé (manque d'accès aux services).

FAMILLE 3 : DES REGROUPEMENTS DE COMMUNES ET UN MODÈLE DU PARTAGE...

...pour réussir le financement des parcours résidentiels en 2041

En 2041, les regroupements de quelques communes permettent en effet un mode de fonctionnement simplifié. Les deux succès de cette organisation, fruits d'une réflexion territoriale globale, sont la création d'un réseau d'équipements mutualisés et la mise en commun des moyens pour financer les parcours résidentiels.

Face à l'entrée des générations « baby-boom » dans l'âge de la dépendance,

Les groupements de communes ont, en effet, initié depuis 20 ans une démarche volontariste sur l'habitat du troisième âge. La massification de la rénovation et de la construction de logements accessibles et adaptés en centre-ville (résidences seniors...), articulée avec les équipements de santé de proximité, a permis à de nombreux seniors de quitter le périurbain ou le rural isolé pour investir les centres-villes.

Les EHPAD, de moins en moins adaptés aux nouveaux besoins de prise en charge et de moins en moins viables au niveau économique, ont quasiment disparu. On trouve à présent sur le territoire des structures administrées en partenariat entre la collectivité et des acteurs privés, dont le modèle économique partagé est plus durable (espaces et jardins partagés, services partagés).

...qui contrarient les aspirations individuelles

Le modèle du partage décliné à outrance apparaît de plus en plus déconnecté des valeurs d'une société de plus en plus individualiste.

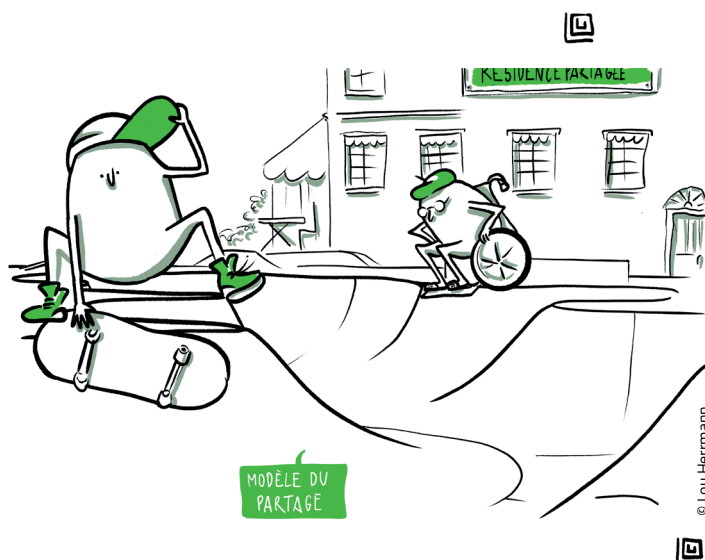
Certains seniors n'ayant pas anticipé leur perte d'autonomie et le besoin de prise en charge, refusent néanmoins de se voir imposer une solution de résidence partagée qui ne leur convient pas. Ils privilégient alors le maintien à domicile, dans des logements peu adaptés, parfois isolés au sein d'espaces ruraux et montagnards qui se sont vidés par ailleurs de leurs médecins. Ainsi les personnes âgées sédentaires et sans accès aux soins constituent en 2041 une part de la population de plus en plus fragile sur le territoire du Scot.

EVALUATION ENVIRONNEMENTALE DE LA FAMILLE 3

Famille où les incidences positives ou négatives sont les moins évidentes à déterminer. Pas d'élément qui pourrait faire le lien vis-à-vis des risques et de l'adaptation au changement climatique à titre d'exemple.

Incidences positives principales liées à la rénovation des centres, la mutualisation des équipements : sols, eau, énergie, dynamique écologique, santé.

Incidences négatives vis-à-vis de la précarité liée à la santé dans un ensemble (individualisme, logement peu adapté, espaces ruraux et montagnards vidés de leur médecins).



Annexes

Lexique

Défis : Evènements probables ou irrémédiables survenant à l'horizon du Scot, et ayant des répercussions sur les besoins des populations (alimentation, logement, santé et bien-être, production, besoins énergétiques...).

Atouts : Une variable présente sur le territoire favorisant sa résilience à court, moyen, ou/et long termes car constituant une opportunité pour faire face aux défis.

Faiblesses : Une variable présente sur le territoire augmentant sa vulnérabilité à court, moyen ou/et long termes face aux défis auxquels le territoire devra faire face.

Figures prospectives : Un ensemble de défis/atouts/faiblesses dont l'imbrication des enjeux est suffisamment cohérente pour élaborer des scénarios.

Scénario : Une hypothèse de développement construite au regard de choix politiques en réponse aux défis du territoire et en prenant en compte ses atouts et ses faiblesses.

La liste des membres de la Commission concertation territoriale

SAINT ETIENNE METROPOLE

Secteur Montagne

- M. Jean-Marc THELISSON (Saint-Héand)
- M. Gilbert SOULIER (Saint-Nizier-de-Fornas)

Secteur Vallée de l'Ondaine

- M^{me} Christiane BARAILLER (Fraisses)
- M. Julien LUYA (Firminy)
- M. Cyrille BONNEFOY (La Ricamarie)

Secteur Vallée du Gier

- M. Jean-Luc DEGRAIX (Saint-Chamond)
- M. Denis BARRIOL (Génilac)
- M. Julien VASSAL (L'Horme)

Secteur Centre

- M. Philippe DENIS (Saint-Galmier)
- M. Eric BERLIVET (Roche-la-Molière)
- M^{me} Marie-Christine THIVANT (Sorbiers)
- M^{me} Laurence RICCIARDI (Saint-Etienne)

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES MONTS DU PILAT

Secteur Montagne

- M. Bernard SOUTRENON (Bourg-Argental)
- M. Denis THOUMY (Saint-Genest-Malifaux)

LOIRE FOREZ AGGLOMERATION

Secteur Montagne

- M^{me} Simone CHRISTIN-LAFOND (Apinac)
- M. Pascal ROCHE (La Côte-en-Couzan)

Secteur Plaine

- M. Pierre CONTRINO (Montbrison)
- M. Alexandre PALMIER (Trelins)
- M. Pierre MARCOUX (Saint-Romain-le-Puy)

Secteur Central

- M. Alain LAURENDON (Saint-Just-Saint-Rambert)
- M. Thierry DEVILLE (Bonson)

COMMUNAUTE DE COMMUNES FOREZ EST

Secteur Montagne

- M. Pierre VERICEL (Chazelles-sur-Lyon)
- M. Christian MOLLARD (Panissières)

Secteur Plaine

- M. Jean-Pierre TAITE (Feurs)
- M. Georges ROCHETTE (Montrond-les-Bains)
- M. Jean-Baptiste ACHARD (Saint-André-le-Puy)

Secteur Central

- M. Gérard DUBOIS (Veauche)

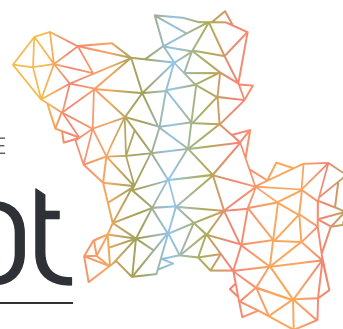


A l'entame de l'élaboration du Projet d'Aménagement Stratégique (PAS), le syndicat mixte du Scot Sud Loire a conduit une démarche de prospective. Ce document présente cette démarche, retrace les principales étapes et expose ses résultats. Ces derniers se veulent des éléments supplémentaires pour enrichir les débats et réflexions à conduire dans le cadre de la révision du Scot.

SCHÉMA
DE COHÉRENCE
TERRITORIALE

scot

SUD LOIRE



mars 2022

Document réalisé en collaboration avec epures, l'Agence d'urbanisme de la région stéphanoise, le bureau d'études E.A.U. Aménagement et la graphiste Lou Herrmann. Ces travaux de dessins ont été réalisés grâce au soutien financier de l'action « Instituts de Convergences », aide de l'Etat gérée par l'ANR dans le cadre du Programme Investissement d'Avenir (ANR-17-CONV-0004).
Dessins couvertures : Agathe Bernard, epures.